

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE DE BRANCEILLES

Les viticulteurs du petit vignoble corrèzien de Branceilles (30 hectares), partiellement convertis en agriculture biologique, souhaitent modifier leurs systèmes et restructurer le vignoble, en s'appuyant sur un travail en groupe vers la performance à la fois économique, environnementale et sociale. Le travail, accompagné par la chambre d'agriculture de Corrèze, se veut transversal et porte sur les différentes problématiques du vignoble : sol, intrants, replantation, diversification...

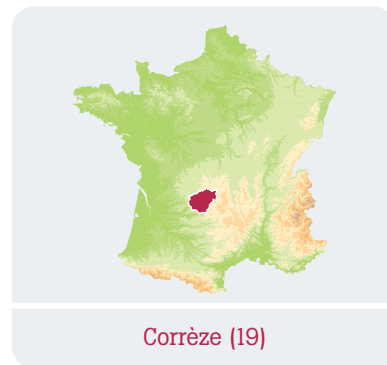
DESCRIPTION DU PROJET



Les viticulteurs du groupe s'attachent à améliorer collectivement le travail de la cave coopérative :

- sur le plan économique (rendement, prix des apports, calcul des coûts de production, investissements liés à la replantation) ;
- sur le plan environnemental (réduction des intrants, notamment par une meilleure compréhension du fonctionnement du sol et des plantes) ;
- sur le plan social (travail collectif, transmission des vignobles, installations, pilotage stratégique de la coopérative).

Le projet émerge dans une période de renouvellement pour la coopérative, avec une partie des viticulteurs proches de la retraite, et une nouvelle approche portée par certains membres, plus orientée vers l'agriculture biologique et le travail collectif. L'accompagnement par la chambre d'agriculture de Corrèze est transversal par l'intervention de différents conseillers (viticulture, cartographie, machinisme, écophyto, agronomie).



Corrèze (19)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
8

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Cave coopérative de Branceilles

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Viticulture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Installation et renouvellement des systèmes de production

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Commercialisation et création de filières et signes de qualité
► Conditions de travail
► Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phyto

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de Corrèze

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Fédération départementale des CUMA de Corrèze
► Pays de la vallée de la Dordogne Corrèzienne

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
24 juin 2015

DURÉE DU PROJET
2 ans et demi

TERRITOIRE CONCERNÉ
Vallée de la Dordogne corrèzienne

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de Corrèze